

**SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE  
« SOMOCER »**

**S.A AU CAPITAL DE 26.680.500 DINARS  
SIEGE SOCIAL: MENZEL HAYET ZERAMDINE MONASTIR -TUNISIE**

**R.C : B117061996 - M.F : 039247 D/A/M/000**

**CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE  
ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES**

Le Conseil d'Administration a l'honneur de vous inviter à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 22 juin 2012 à 11h, à l'hôtel Regency à Gammarth, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011;
2. Lecture du rapport général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011;
3. Approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;
4. Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration,
5. Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2011;
6. Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ;
7. Quitus aux administrateurs;
8. Information du franchissement par certains actionnaires, des seuils de participations réglementés;
9. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers consolidés du groupe SOMOCER arrêté au 31 décembre 2011;
10. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ;
11. Questions diverses,
12. Pouvoir pour formalités.

Le Conseil d'Administration

**SOMOCER**  
**PROJETS DE RESOLUTIONS A SOUMETTRE A**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 22 JUIN 2012**

**Projet de la 1<sup>ière</sup> résolution : Lecture et approbation du rapport de gestion préparé par le conseil d'administration relatif à l'exercice 2011**

Après lecture du rapport de gestion et du rapport général des commissaires aux comptes, relatifs à l'exercice 2011, l'assemblée générale approuve le rapport du conseil d'administration dans son intégralité et dans tous ses détails.

**Cette résolution est approuvée à .....**

**Projet de la 2<sup>ème</sup> résolution : Approbation des conventions réglementées**

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, tel que prévu par l'article 200 et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions réglementées qui y sont énumérées. Elle approuve aussi toutes les autres opérations conclues avec les parties liées.

La partie intéressée par l'opération n'a pas pris part dans le vote.

**Cette résolution est approuvée à .....**

**Projet de la 3<sup>ème</sup> résolution : Fixation des jetons de présence au titre de 2011**

L'Assemblée Générale fixe à Sept Mille (7 000) dinars, le montant net annuel des jetons de présence à allouer à chacun des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2011.

**Cette résolution est approuvée à .....**

**Projet de la 4<sup>ème</sup> résolution : Approbation des états financiers de l'exercice 2011**

Après lecture des rapports des Commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2011, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils lui ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve en outre les choix et méthodes adoptés lors de l'établissement des dits états financiers ainsi que les opérations et mesures qui y sont traduites qui font ressortir pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 un résultat comptable net bénéficiaire s'élevant à 2 212 337,481 dinars.

**Cette résolution est approuvée à .....**

**Projet de la 5<sup>ème</sup> résolution : Affectation des résultats de l'exercice 2011**

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les bénéfices de l'exercice 2011 comme suit :

<b>Bénéfice net de l'exercice 2011</b>	2 212 337,481
(+) Résultats reportés	1 444 205,926
Base de calcul de la réserve légale	3 656 543,407
(-) Réserves légales (5%)	182 827,170
Bénéfice	3 473 716,237
Affectation réserve spéciale pour réinvestissement exonéré	560 000,000
Affectation Fond Social	50 000,000
Résultat disponible	2 863 716,237
Dividende à distribuer	1 334 025,000
Résultat à reporter	1 529 691,237

**Cette résolution est approuvée à .....**

**Projet de la 6<sup>ième</sup> résolution : Quitus au conseil d'administration pour sa gestion au titre de l'exercice 2011**

L'assemblée générale des actionnaires donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31/12/2011.

**Cette résolution est approuvée à .....**

**Projet de la 7<sup>ième</sup> résolution : Information du franchissement par certains actionnaires, des seuils de participations réglementés**

Conformément à la réglementation en vigueur et notamment la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du Marché Financier, le Conseil d'Administration informe l'Assemblée Générale Ordinaire, que la société a reçu, courant l'exercice 2011, les déclarations suivantes de franchissement de seuil :

- 1- A la baisse de 20%,10% et 5% de DH INVESTORS LIMITED agissant seule, déclaration du 03 octobre 2011,
- 2- A la hausse de 5%, 10% et 20% de la société Zouari Financière de Développement agissant de concert, déclaration du 03 octobre 2011,
- 3- A la hausse de 33,33% de la société AGRIMED agissant de concert, déclaration du 17 octobre 2011
- 4- A la hausse de 5% de Hafedh Hemayed agissant seul, déclaration du 18 octobre 2011,
- 5- A la hausse de 10% de la société AGRIMED agissant seule, déclaration du 18 novembre 2011

**L'assemblée prend acte de cette information**

**Projet de la 8<sup>ième</sup> résolution : Lecture et approbation du rapport de gestion du groupe relatif à l'exercice 2011 et lecture du rapport des Co-commissaires aux Comptes**

Après lecture du rapport de gestion du groupe et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, relatifs à l'exercice 2011, l'assemblée générale approuve le rapport du conseil d'administration dans son intégralité et dans tous ses détails.

**Cette résolution est approuvée à .....**

**Projet de la 9<sup>ième</sup> résolution : Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2011**

Après lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés relatifs à l'exercice 2011, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils lui ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve en outre les choix et méthodes adoptés lors de l'établissement desdits états financiers consolidés ainsi que les opérations et mesures qui y sont traduites qui font ressortir pour l'exercice clos le 31/12/2011 un résultat net s'élevant à 1 039 045 TND.TND.

**Cette résolution est approuvée à .....**

**Projet de la 10<sup>ième</sup> résolution : Pouvoirs pour formalités**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée, tout pouvoir, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

**Cette résolution est approuvée à .....**